



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Association ESC - Force Ouest*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018  
Association ESC - Force Ouest  
2, avenue de Provence - 29200 Brest  
*Ce rapport contient 18 pages*  
Référence : HM-192-37

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association ESC - Force Ouest**

Siège social : 2, avenue de Provence - 29200 Brest

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association ESC - Force Ouest,

### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ESC – Force Ouest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 juin 2019

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Hervé Michelet  
Associé

Bilan

Association ESC Force Ouest  
Exercice clos le 31 décembre 2018

Description	BRUT	AMORT/PROV	ANNEE 2018 NET	ANNEE 2017 NET
Immobilisations Incorporelles:				
Frais d'Etablissement				-
Frais de Recherche et de Développement				-
Concessions, Brevets, Licences, Marques	50 656	- 15 088	35 568	35 213
Fonds Commercial (1)				
Autres	261 240	- 215 037	46 202	7 711
Immobilisation En-cours				
Avances et Acomptes				
Immobilisations Corporelles:				
Terrains	6 966	- 4 968	1 998	2 221
Constructions	2 895 214	- 1 522 464	1 372 749	1 466 773
Installations Techniques	11 634	- 10 733	901	1 228
Autres	1 584 653	- 1 476 066	108 587	152 396
Immobilisations En-cours	147 900	-	147 900	147 900
Avances et Acomptes				
Immobilisations en Concession				
Immobilisations Financières (2):				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres Titres Immobilisés				
Prêts				
Prêts et avances inter-services				
Autres				
<b>Total Actif Immobilisé ( I )</b>	<b>4 958 262</b>	<b>- 3 244 357</b>	<b>1 713 905</b>	<b>1 813 443</b>
Stocks en Cours:				
Matières Premières - Autres Approv				
En-cours Production				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes				
Créances (3):				
Créances Clients	1 011 082	- 43 826	967 256	1 307 216
Autres	3 605 073	-	3 605 073	4 590 025
Valeurs Mobilières de Placement	1 708 076		1 708 076	2 984 588
Disponibilités	281 920		281 920	752 082
Charges Constatées d'Avances (3)	173 424		173 424	234 606
<b>Total Actif Circulant ( II )</b>	<b>6 779 574</b>	<b>- 43 826</b>	<b>6 735 748</b>	<b>9 868 517</b>
Charges à répartir sur N Exercices				
<b>Total ( III )</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Primes de Remboursement Obligations				
Ecart de Conversions des Actifs				
<b>Total ( IV )</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIF - TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>11 737 836</b>	<b>- 3 288 183</b>	<b>8 449 653</b>	<b>11 681 960</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

## Bilan

Association ESC Force Ouest  
Exercice clos le 31 décembre 2018

Description	ANNEE 2018		ANNEE 2017	
	EX		EX	
Apports	12 449 042		12 449 042	
Ecart de Réévaluation				
Réserves:				
Réserves réglementées				
Autres				
Report A-Nouveau	-	4 435 900	-	1 835 705
Résultats de l'Exercice	-	3 190 216	-	2 600 196
Subventions d'Investissement		9 850		14 261
Provisions réglementées				
<b>Total Fonds propres ( I )</b>		<b>4 832 775</b>		<b>8 027 402</b>
Fonds d'effort de construction:				
Sous forme de subventions				-
Sous forme de prêts				-
Sous forme de souscriptions				-
<b>Total Fonds effort de construction ( Ibis )</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
Provisions pour Risques				-
Provisions pour Charges				-
<b>Total Provisions pour risques et charges ( II )</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
Emprunts obligataires				-
Dettes auprès des Etab. de crédits (2)		107 213		-
Emprunts et dettes diverses		1 331 250		1 443 750
Prêts et avances inter-services		-		-
Avances et Acomptes sur Cdes en cours		-		-
Dettes Fournisseurs		746 937		628 293
Dettes Fiscales et Sociales		606 043		708 245
Dettes sur Immos et comptes rattachés		21 950		74 992
Autres dettes		54 029		49 233
Produits constatés d'avances		749 458		750 045
<b>Total Dettes ( III )</b>		<b>3 616 878</b>		<b>3 654 558</b>
Ecart de Conversion Passif				-
<b>Total ( IV )</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
<b>PASSIF - TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)</b>		<b>8 449 653</b>		<b>11 681 960</b>
(1) Dont à plus d'un an				-
Dont à moins d'un an				-
(2) Dont concours bancaires courants				-
et soldes créditeurs de banque				-

Compte de résultat (Montants exprimés en €)			du 01/01/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services) (a)		2 240 123		2 069 170
<b>Chiffre d'affaires Nets</b>		<b>2 240 123</b>		<b>2 069 170</b>
Subventions d'exploitation		1 088 582		1 383 298
Reprises sur amortis. Et prov. , transfert de charges		149 242		133 240
Autres produits		5 502		2 420
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		<b>3 483 450</b>		<b>3 588 127</b>
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matière premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes		2 427 464		2 272 080
Impôts, taxes et versements assimilés		64 175		97 045
Salaires et traitements		2 520 073		2 483 615
Charges sociales		1 181 501		1 089 781
Dotations aux amortissements sur immobilisations		0		0
Dotations aux provisions sur immobilisations		160 668		150 984
Dotations aux provisions sur actif circulant		12 470		36 284
Dotations aux provisions pour risques et charges		0		0
Autres charges		59 177		6 912
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>6 425 528</b>		<b>6 136 701</b>
<b>Résultat d'exploitation (III = I - II)</b>		<b>-2 942 079</b>		<b>-2 548 574</b>
<b>Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Total Actif Immobilisé ( I )				
Produits financiers des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés		250		
Reprise sur provisions et transferts de charges				
Différence positives de charges				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placements		3 488		3 907
<b>Total des produits financiers (IV)</b>		<b>3 738</b>		<b>3 907</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées		7 910		59 528
Différences négatives de charges				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
<b>Total des charges financières (V)</b>		<b>7 910</b>		<b>59 528</b>
<b>Résultat financier (VI = IV - V)</b>		<b>-4 172</b>		<b>-55 622</b>
<b>Résultat courant avant impôts (VII = III + VI)</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 227
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 721		2 876
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VIII)</b>		<b>4 721</b>		<b>5 102</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		247 850		
ACTIF - TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IX)</b>		<b>247 850</b>		<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel (X = VIII - IX)</b>		<b>-243 129</b>		<b>5 102</b>
Participation des salariés (XI)				
Impôts sur les bénéfices (XII)		837		1 102
<b>Total des produits (I + IV + VIII)</b>		<b>3 491 909</b>		<b>3 597 136</b>
<b>Total des charges (II + V + IX + XI + XII)</b>		<b>6 682 125</b>		<b>6 197 332</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-3 190 216</b>		<b>-2 600 196</b>

ESC - Force Ouest  
*Association régie par la Loi du*  
*1er juillet 1901*  
2 avenue de Provence  
29200 BREST

## **ANNEXE**

### **COMPTES**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

# ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

## ANNEXE

### I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

#### 1. Evènements principaux de l'exercice

Cette année, l'association a modifié son organisation avec :

- L'arrivée de Monsieur Jean Baptiste Maurice en tant que nouveau Directeur du Développement (Septembre 2018)
- La nomination en Novembre 2018 par le CA, à la demande de Monsieur Wang Pdt du Groupe WD, du Professeur Zhiting ZHU en tant que co-directeur de BBS en charge du développement du digital learning et du développement des activités en Chine
- La nomination de Madame Ulvoas en tant que Directrice des Relations Internationales (Décembre 2018)

D'autre part, le protocole d'investissement (Term Sheet) a été parfaitement respecté. Le Groupe WD ayant versé 1M€ au mois de juillet 2018.

L'année 2018 a également vu la création d'un fonds de dotation (BBS).

Une information a été portée à la connaissance des salariés début 2018 concernant la décision de fermeture du campus de Vannes à l'issue de l'année scolaire 2018-2019.

#### 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

## **ASSOCIATION ESC FORCE OUEST**

Exercice clos le 31 décembre 2018

# **ANNEXE**

### **Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

### **Changement de méthode d'évaluation**

Absence de changement de méthode d'évaluation sur l'exercice.

### **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **Comparabilité des comptes**

La durée de l'exercice comptable de l'association s'étend sur une durée de 12 mois du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, identique à l'année 2017.

Une information a été portée à la connaissance des salariés début 2018 concernant la décision de fermeture du campus de Vannes à l'issue de l'année scolaire 2018-2019.

# ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

## ANNEXE

### II. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 1. Bilan actif

##### Tableau des immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice A + B - C
Immobilisations incorporelles	257 296	54 600		311 896
Immobilisations corporelles	4 709 536	6 530	217 600	4 498 466
Immobilisations en cours	147 900			147 900
Immobilisations financières	-			-
<b>Total</b>	<b>5 114 732</b>	<b>61 130</b>	<b>217 600</b>	<b>4 958 262</b>

\*Les immobilisations incorporelles et corporelles apportées dans le cadre de la reprise partielle d'actif ont été comptabilisées sur la base du prix d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2015 conformément au traité de reprise partielle d'apport.

##### Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice A + B - C
Immobilisations incorporelles	214 372	15 754	-	230 126
Immobilisations corporelles	3 086 917	144 915	217 600	3 014 231
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	-			-
<b>Total</b>	<b>3 301 289</b>	<b>160 668</b>	<b>217 600</b>	<b>3 244 357</b>

##### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Désignation	Durée d'amortissement (en mois)
Progiciel - Logiciel	12 à 60
Marques	120

## ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

### ANNEXE

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Désignation	Durée d'amortissement (en mois)
Agencements et aménagement terrains	240
Bâtiments	240 à 360
Installations générales - Agencements, aménagement des constructions	60 à 120
Construction sur sol d'autrui	120 à 240
Installations générales - Agencements, aménagement des constructions sur sol d'autrui	60
Matériel industriel	60
Installation générales, agencements, aménagements divers	120
Matériel de transport	60
Matériel de bureau	36 à 60
Matériel informatique	36 à 60
Mobilier	48 à 60

#### Immobilisations en cours

Le poste d'immobilisations en cours concerne une prestation de digitalisation des mastères spécialisés et du Bachelor.

#### Immobilisations financières

Néant

#### Evaluation des stocks consommés

Néant

## ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

### ANNEXE

#### Créances

Créances	Montants bruts	Liquidités de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 011 082	1 011 082	-
Autres	3 602 417	1 133 417	2 469 000
Charges constatées d'avance	173 424	173 424	-
<b>Total</b>	<b>4 786 923</b>	<b>2 317 923</b>	<b>2 469 000</b>

Les autres créances intègrent les éléments du protocole d'investissement conclu entre la CCIMBO et WEIDONG, qui prévoit l'échéancier de règlement des engagements contractuels :

- ✓ Pour WEINDONG, les engagements inscrits correspondent au protocole d'investissement. Il s'élève au 31/12/2018 à 2 000 K€ échéancé pour 1 000 K€ au 1<sup>er</sup> juillet 2019, 1 000 K€ au 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- ✓ Pour la CCIMBO, la somme de 1 469 K€ au titre du besoin de financement de l'ESC Force Ouest sur la période s'écoulant du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 31 décembre 2020.

Produits à recevoir	Montants bruts
Factures à établir	191 104
Subvention à recevoir	121 521
<b>Total</b>	<b>312 625</b>

Charges constatées d'avances	Montants bruts
Charges constatées d'avance	172 699
Assurances constatées d'avance	725
<b>Total</b>	<b>173 424</b>

# ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

## ANNEXE

### 2. Bilan passif

#### Fonds propres

	Avant affectation du résultat	Affectation du résultat	Après affectation du résultat
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 676 000		10 676 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 773 042		1 773 042
Report à nouveau	- 1 835 705	- 2 600 196	- 4 435 901
Résultat de l'exercice			
<b>Fonds propres</b>	<b>10 613 337</b>	<b>- 2 600 196</b>	<b>8 013 141</b>

#### Fournisseurs et comptes rattachés

	Montants au début de l'exercice	Montants en fin d'exercice
Fournisseurs	388 014	451 151
Fournisseurs factures non parvenues	240 280	295 786
Fournisseurs d'immobilisations	74 992	21 950
<b>Total</b>	<b>703 285</b>	<b>768 887</b>

#### Etat des provisions

Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	140 112	12 470	108 756	43 826
- des comptes de tiers	140 112	12 470	108 756	43 826
<b>Total</b>	<b>140 112</b>	<b>12 470</b>	<b>108 756</b>	<b>43 826</b>

## ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

### ANNEXE

#### Etat des dettes

La CCI Brest avait contracté en son nom deux prêts bancaires dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un prêt souscrit en 2008 auprès de la Banque de Bretagne devenue BNP Paribas pour 255K€ sur 15 ans, payables en 15 échéances de 25K€ à compter du 20 novembre 2009 jusqu'en 2023. Le capital restant dû est de 107 K€ au 31 décembre 2018.
- Un prêt souscrit auprès du Crédit Agricole en mars 2003 pour 381K€ sur 15 ans, payables en 15 échéances de 35K€ à compter du 10 avril 2004 jusqu'en 2018. Ce prêt est intégralement remboursé au 31/12/2018.

Ces deux prêts ont servi à financer les installations et aménagements des campus de Brest et Vannes. Lors de l'apport des actifs et activités à FBS en 2012, les prêts sont restés au nom de la CCIM Brest et FBS était en charge du remboursement des échéances (capital et intérêts). Dans le cadre du traité de reprise des actifs et activité à FBS en août 2015, l'association ESC FORCE OUEST poursuit le remboursement de ces emprunts.

Dettes	Montants bruts	Degré d'éligibilité du passif		
		Échéances		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont:	-	-	-	-
- 2 ans au maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 438 463	163 075	1 050 387	225 000
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	746 937	746 937	-	-
Dettes fiscales et sociales	603 392	603 392	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 950	21 950	-	-
Autres dettes	54 028	54 028	-	-
Produits constatés d'avance	749 458	749 458	-	-
<b>Total</b>	<b>3 614 227</b>	<b>2 338 840</b>	<b>1 050 387</b>	<b>225 000</b>

## ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

### ANNEXE

#### Etat des charges à payer

Charges à payer	Montants bruts
Fournisseurs	295 786
Personnel	239 460
Sociales	124 959
Fiscales	3 472
Autres	-
<b>Total</b>	<b>663 677</b>

#### Produits constatés d'avance

Les droits de scolarité correspondent à une prestation continue sur la durée du cycle de formation. Ces droits de scolarité sont donc répartis au prorata temporis en fonction du nombre de mois réalisés sur l'exercice.

Les proratas temporis appliqués varient en fonction de la date du début et de la fin du cycle.

Au 31/12/2018, les produits constatés d'avance concernent en intégralité les droits de scolarités facturés en début de période. Ils correspondent à la quote-part du cycle facturé sur 2018 concernant l'année 2019.

Produits constatés d'avances	Montants bruts
Produits de scolarité	749 458
<b>Total</b>	<b>749 458</b>

### III. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	Montants bruts
Scolarité et alternance	2 069 521
Autres refacturation diverses	170 603
<b>Total</b>	<b>2 240 123</b>

# ASSOCIATION ESC FORCE OUEST

Exercice clos le 31 décembre 2018

## ANNEXE

### Ventilation des autres produits

Autres produits	Montants bruts
Subventions d'exploitation	236 521
Taxe d'apprentissage	852 062
Cotisations des administrateurs	2 000
Autres produits	3 502
<b>Total</b>	<b>1 094 085</b>

### Résultat financier

Résultat financier	Montants bruts
Charges financières	7 910
Produits financiers	3 738
<b>Résultat financier</b>	<b>- 4 172</b>

### Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Montants bruts
Charges exceptionnelles	247 850
Produits exceptionnels	4 721
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 243 129</b>

### Transfert de charges

Transfert de charges	Montants bruts
Remboursement formation	23 774
Indemnités journalières	13 087
Avantage en nature	3 145
Transfert de charges	480
<b>Total</b>	<b>40 486</b>

## **ASSOCIATION ESC FORCE OUEST**

Exercice clos le 31 décembre 2018

### **ANNEXE**

#### **Engagement hors bilan**

- ✓ Engagements donnés : « Néant »
- ✓ Engagements reçus :

Le contrat d'investissements conclu le 16 décembre 2016, définit les engagements pris par la CCIMBO et WEIDONG en faveur de l'association ESC – Force Ouest :

Mise à disposition de fonds de Weidong pour un montant total de 7.000.000 euros.

Au 31/12/2018, il reste à percevoir 1.000.000 euros le 1<sup>er</sup> Juillet 2019, et 1.000.000 euros le 1<sup>er</sup> Juillet 2020.

Mise à disposition de fonds de la CCIMBO pour un montant de 3.676.000 euros.

Au 31/12/2018, il reste à percevoir 1.469.000 euros.

#### **Indemnités de fin de carrière**

Le montant des indemnités de fin de carrière au 31 Décembre 2018 s'élève à 305 033 €. Cet engagement n'est pas inscrit en provision.

La méthode retenue pour l'évaluation de cet engagement est la méthode rétrospective des arrêtés de crédits projetés. Cette méthode est la méthode préconisée (méthode PBO).

Le taux d'actualisation retenu pour ce calcul est de 1,57 %, l'âge de départ est compris entre 60 et 62 ans, pour l'ensemble du personnel.

#### **Effectif au 31/12/2018**

Les effectifs au 31 décembre 2018 s'élèvent à 57.

#### **Honoraires CAC**

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élèvent à 18 600 euros TTC.